



## CDAS du 06/02/2020

### Déclaration liminaire

Monsieur le Président ,

La CGT FINANCES PUBLIQUES 77 manifeste une fois de plus son attachement à l'action sociale ministérielle mais aussi ses inquiétudes sur son devenir.

S'agissant des trois opérateurs ALPAF, EPAF et AGRAF, la CGT FINANCES PUBLIQUES 77 réitère son opposition à toute fusion de ces associations qui ont des champs d'activités bien distincts et aux conséquences qu'elle aurait en termes d'emplois. La CGT FINANCES PUBLIQUES 77 s'oppose également à toute cession des résidences de vacances mises à disposition d'EPAF et qu'il appartient à l'État d'entretenir et d'adapter dans l'intérêt de ses agents.

S'agissant du réseau d'action sociale de proximité, la CGT FINANCES PUBLIQUES 77 réaffirme la nécessité des délégations départementales et son opposition à toute tentative de regroupement ou de régionalisation.

Pour la CGT FINANCES PUBLIQUES 77, l'action sociale est fondamentalement au service des agents. Elle doit être déterminée, dans son contenu comme dans son organisation, non pas par des considérations budgétaires, mais par les besoins sociaux des bénéficiaires qui constituent une véritable priorité dans le contexte d'absence d'augmentation des rémunérations et de pertes de pouvoir d'achat que les agents subissent depuis de trop nombreuses années.

Vous avez été destinataire d'une note d'orientation pour l'action sociale ministérielle en 2020 par laquelle le Secrétariat général vous demande de relayer dans le CDAS les orientations nationales « en impulsant au niveau local des actions qui permettent de la concrétiser en fonction des contextes locaux ». Ces orientations, qui s'inscrivent notamment dans un contexte de transformation des services, sont énoncées en termes d'accompagnement desdites transformations, d'anticipation des besoins et d'ajustement des prestations. La CGT FINANCES PUBLIQUES 77 souhaite que le CDAS soit informé des évolutions qui pourraient être adoptées en Seine-et-Marne et de son rôle dans le processus de décision.

Concernant la dotation budgétaire allouée à l'action sociale départementale, la CGT FINANCES PUBLIQUES 77 déplore l'absence de communication aux représentants des personnels du montant du CAL de 2020 et de la mise en réserve. Si le taux de 6 % indiqué dans la même note est avéré, nous ne pouvons que condamner cette mesure, l'augmentation du taux, le caractère aléatoire et la

tardiveté de la levée de cette réserve qui empêchent le CDAS de programmer les actions locales sur la totalité de l'année.

Sur ces actions, la CGT FINANCES PUBLIQUES 77 insiste sur l'importance des sorties et activités proposées en cours d'année et qui constituent, pour les agents et leurs familles, de véritables temps d'évasion et de décompression qu'ils ne pourraient pas, dans de très nombreux cas, s'offrir à plein tarif. Nous faisons part également de notre attachement au spectacle de Noël qui représente un moment exceptionnel pour de nombreux enfants.

Enfin, la CGT FINANCES PUBLIQUES 77 demande à nouveau une information précise sur les perspectives d'inscription de notre département dans le dispositif du Fonds d'innovation locale. Sachant que la Délégation a invité le CDAS, lors de sa séance du 4 juin 2019, à réfléchir à des propositions pour 2020, la CGT FINANCES PUBLIQUES 77 s'étonne de ne pas voir cette question inscrite à l'ordre du jour en ce début d'année et demande la réunion d'un groupe de travail dédié.

Les élus CGT :	BENCHEICKH Sophie, BORUTA Edith, LOCHOUARN Denis, CARON Didier, CHOJNACKI Jean-Paul, HALBARDIER Karen,
----------------	---